**Suggestion de message aux fournisseurs** (ceux qui ne transmettent pas encore les émissions de gaz à effet de serre associées à leurs factures)

Notre société a adopté [**la Mesure Comptable Environnementale**](https://carbones-factures.org/generalites/) pour améliorer en continu la compétitivité environnementale de son offre.

- Nous transmettons sur nos factures à nos clients l'émission de gaz à effet de serre associée au service ou au produit facturé : une mesure comptable des émissions nécessaires à sa production. Elle marque notre motivation à réduire nos émissions et aide notre client à mesurer les siennes.

- Nous attendons désormais ce service de nos fournisseurs, pour remplacer nos estimations (tirées des comptes carbone nationaux et augmentées d'un coefficient de prudence).

Si vous calculez l'émission du service que vous nous rendez, merci de nous la transmettre sur vos factures.

Sinon, merci de nous indiquer dans quels délais vous pourriez nous la fournir.

Pour votre information, cette mesure peut être mise en place gratuitement et simplement par votre comptable (lien [**ici**](https://carbones-factures.org/presentation-de-la-concurrence-carbone/)). Elle contribue à améliorer la marge durable des entreprises qui la pilotent.

Nous espérons que vous accompagnerez **cette initiative internationale d’intérêt collectif.**